

Le Sel de l'Adour

Journal de l'Association «Val d'Adour Maritime»

MAISON CHIPIENNE - 64240 URT

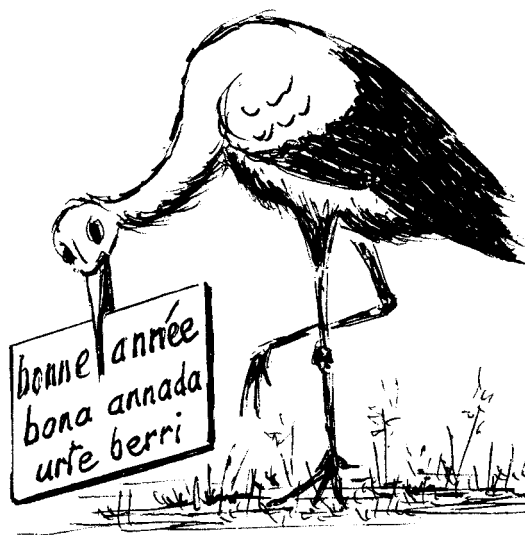
Tél. et Fax 05 59 56 27 05

www.valdadourmaritime.com

N° 25

JANVIER 2007

Bona annada
Urte berri on
Bonne Année



2007 : Treizième année d'existence de Val d'Adour Maritime et 25^{ème} numéro du Sel de l'Adour ! L'aventure continue !

Que verra 2007 ?

■ Espérons-le, la remise à flot de la galupe BAYOUNE. Nous venons de passer une convention avec l'association "Les Escumayres-Talasta" pour qu'elle pilote et réalise la plus grande partie des travaux de restauration de l'embarcation. Même si des bénévoles pourront donner un coup de main, il fallait l'intervention des spécialistes, car personne à VAM ne possédait de compétences suffisantes en charpente de marine. Pour le financement du chantier nous comptons sur des aides venues du PCD Nive Adour Ursuya et sur nos économies. Remise à l'eau, la galupe retrouvera sa fonction première de patrimoine de la batellerie de l'Adour, et elle servira de nouveau à des manifestations pédagogiques tout public.

■ L'aboutissement d'un vieux projet, réalisation d'un DVD sur l'Adour Maritime. La prise de vues a commencé grâce à l'association "Images du Pays Basque", et son financement est en voie d'obtention dans le cadre du PCD, avec aide de l'Europe (programme Leader). Espérons-le, un beau cadeau pour Noël 2007 !.

■ La concrétisation d'une envie partagée, mieux connaître nos cigognes de Val d'Adour, savoir où elles vont, quand elles reviennent... Grâce à des balises Argos. Opération délicate réalisée avec la collaboration de deux étudiantes de l'Université de Bayonne et le service Environnement du Conseil Général des P.-A.

■ Le tournage d'un documentaire "Les Routes de l'Audace", suite à l'attribution à VAM d'un prix du Patrimoine par la BPSO en 2006. Réalisation menée pour la chaîne de télé FR3 en début d'année.

■ Et peut-être, la venue de nouveaux et nombreux bénévoles dans l'association et une trésorerie plus confortable qui permettrait l'embauche d'une secrétaire, pour un meilleur suivi des dossiers nombreux que nous avons du mal à prendre en compte parfois.

Et encore, bonne et heureuse année de la part du conseil d'administration.

SOMMAIRE

Editorial	1
Le foyer Escale Adour.	2
De l'océan à l'Adour	3
La plaine d'Ansot	4
Adour 2006	5
L'Adour habité	6
À Rome... Pedibus cum jambis Le coin des poètes	7
Les cigognes du Bas Adour l'Été de VAM	8

LE FOYER "ESCALE-ADOUR"



La maison des marins "Escale Adour".

POUR TOUS LES MARINS DU MONDE.

Beaucoup d'entre nous connaissent l'Adour Maritime et ses rives, parce que c'est souvent le lieu de notre vie quotidienne, le décor de nos sorties dominicales, ou même l'endroit de nos origines.

On connaît un peu moins la partie aval du fleuve, zone industrielle et commerciale peu attrayante à cause des nombreuses industries qui l'occupent (fabrication d'acier, de produits chimiques, de ciment, stockages de carburants, soufre, oléagineux, maïs, bois, grumes exotiques...) et un trafic portuaire important - (4 millions de tonnes annuels) qui fait de l'ensemble Bayonne Boucau Tarnos le 5^{ème} port de France.

QUI DIT PORT, DIT MARINS... DU MONDE ENTIER !

D'où, depuis 1997, la création d'un foyer du Marin "ESCALE ADOUR" - (Seamen's Club), pour accueillir ces marins, en escale dans le port pour quelques heures. Il est situé sur la rive droite : 64, chemin, Saint-Bernard à Bayonne et tenu par des bénévoles (16 à 18) dont la présence se fait par roulement, avec un permanent, Jacques.

Grâce à un minibus, les marins sont récupérés vers 18h00 sur les quais où sont amarrés les cargos, et amenés au foyer pour quelques heures de détente dans la soirée (télévision, billard, lecture, discussions amicales...). Ils peuvent téléphoner (cartes internationales) à leurs familles, effectuer le change de devises (dollars, euros), et faire l'achat de boissons (bières, sodas), de friandises (biscuits, chips, chocolat) de produits de toilette et même de vêtements et chaussures.

Ambiance sympathique en général et même musicale quand un marin joue de la guitare ou de l'orgue électrique.

La langue la plus utilisée par tous est l'anglais, mais on baragouine aussi en espagnol, français, gestes à l'appui, toujours dans la bonne humeur. Les marins sont aussi parfois menés jusqu'aux grandes surfaces des environs, pour des achats-souvenirs destinés aux familles lointaines.

Tous les marins qui passent au foyer laissent une "trace" sur le livre de correspondance où ils notent leur nom et celui du bateau, leur nationalité et des remarques amicales souvent curieuses et intéressantes. La lecture du document permet un voyage à travers le monde puisqu'on y relève 83 nationalités, ces hôtes passagers venant d'Antigua, Algérie, Bangladesh, Chine, Corée, Danemark, Estonie, Écosse, Grèce, Ghana, Honduras, Irlande, Italie, Liban, Lettonie, Maldives, Monténégro, Norvège, Nigéria, Ouzbékistan, Océanie, Pérou, Portugal, Russie, Roumanie, Suède, Sri Lanka, Togo, Tanzanie, Ukraine, Uruguay, Vénézuéla... pour ne citer que ces pays.

Dans sa mission d'accueil, le foyer Escale-Adour est amené à régler, ou tenter de régler quelquefois, des problèmes engendrés par le non respect de la législation touchant à la vie à bord des bateaux (sous-salaires, temps de travail, manque d'hygiène, mauvaise nourriture...).

Exemple : Trois jeunes ukrainiens et polonais ont un jour présenté un bulletin de doléances (manquements au respect de la législation) pour le transmettre aux responsables syndicaux maritimes. Les permanents du moment ont aussitôt alerté le représentant syndical ITF du Havre qui est venu spécialement pour s'entretenir avec le Capitaine incriminé.

Qui n'a pas beaucoup apprécié, soutenu par l'armateur du bateau. Ce dernier a été contraint de payer les salaires dus, et de rapatrier par avion les 13 hommes de l'équipage.

Et comme les opérations traînaient en longueur, le navire a été saisi, un deuxième équipage est arrivé de Roumanie mais est reparti parce qu'insatisfait.

Un troisième équipage espagnol est enfin monté à bord. Conflit réglé mais une note salée pour l'armateur (pavillon de complaisance bien entendu), qui a dû se plier aux exigences internationales. Satisfaction au foyer Escale-Adour, où de chaleureux remerciements sont arrivés de la part de l'équipage en détresse.

Rappelons que la création de ce foyer s'est faite grâce à un partenariat entre la CCIPB de Bayonne, le Conseil Général, les villes d'Anglet, Boucau Bayonne, L'Évêché, la Caisse d'Épargne, avec la participation de Tarnos, des Anciens Marins de la Côte, des Armateurs concessionnaires et Sociétés Portuaires.

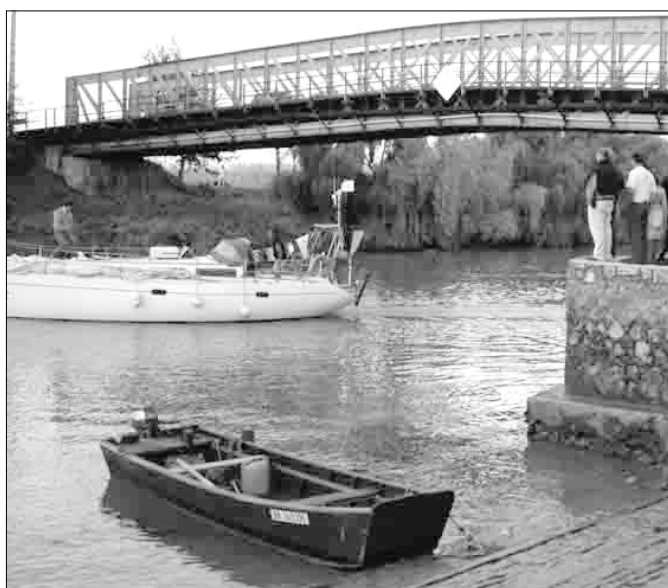
Leurs aides financières permettent un budget équilibré pour un fonctionnement le plus régulier et efficace possible.

Il est envisagé un déplacement du lieu d'accueil pour une meilleure proximité avec les navires en escale. En attendant le foyer réserve toujours le meilleur accueil à ceux qui veulent y venir, pour une visite curieuse et enrichissante.

Barthélémy et Gérard de VAM y ont déjà conduit, de nombreux enfants des écoles du Bas Adour qui en savent un peu plus maintenant sur la vie, les joies et les difficultés, des marins du monde.

Lou PIERRE

DE L'OCÉAN À L'ADOUR...



Voilier "Agur" au Port de Guiche.

Douze ans que je rêvais de ce moment : entrer dans l'embouchure de l'Adour avec mon voilier, après une longue navigation en solo depuis la Polynésie Française, où je résidais depuis 1993. Cela m'a pris près d'un an, depuis Tahiti, en traversant deux océans (Pacifique puis Atlantique) et en doublant le Cap Horn, avec son lot de frissons et de sensations fortes...

Et ce mercredi 8 novembre 2006, alors que je quittais l'Atlantique pour remonter l'Adour avec une énorme joie au cœur, je voyais enfin le bout de mon rêve : accoster chez moi, au port de Guiche, l'endroit où j'ai grandi, le berceau séculaire de toute ma famille, et amarrer mon cher voilier Agur devant la maison de papa et maman ! Un premier arrêt à la cale du Boucau, où tous mes vieux copains locaux m'avaient réservé un accueil de roi : un corps mort d'amarrage m'attendait, et l'opération de démantage était également programmée. Inévitable si je voulais passer sous les ponts ! Le lendemain, après avoir retiré le mât au quai de la SAREM, sur l'autre rive, j'ai largué les amarres pour ma dernière étape, la plus savoureuse, celle qui me fait encore monter une petite larme d'émotion chaque fois que j'y repense : BAYONNE / GUICHE sur l'eau, par cette splendide journée ensoleillée, impensable pour un mois de novembre. Mon frère et ses 3 enfants avaient embarqué pour l'occasion, les jeunes ayant sans hésiter "séché" l'école pour une si belle aventure.

Quant à moi, bien que le ciel fût d'un bleu immaculé, j'étais sur un petit nuage ! Traverser Bayonne, sous le pont Grenet, le pont Saint-Esprit, le pont du chemin de fer, le pont de l'auto-route, avant de retrouver peu à peu ma campagne natale, que je n'avais jamais vue depuis l'Adour, pas plus que mon frère d'ailleurs ! Par cette magnifique journée d'automne, la surface de l'eau lisse comme un miroir nous renvoyait mille couleurs d'une beauté à couper le souffle... Et pourtant, j'avais circulé des milliers de fois le long du chemin de halage, à pied, à vélo ou en voiture, sans jamais soupçonner la vision majestueuse de cette

promenade fluviale. Passé le pont d'Urt, le bassin de l'Adour s'élargit en un immense plan d'eau, jusqu'au pont de Peyroutic marquant le confluent et l'entrée dans la Bidouze... Emotion, émotion... Tous mes souvenirs de gosse se bousculaient dans ma tête, moi l'enfant du bord de l'eau... Les bateliers d'autrefois, le temps des gabarres et de l'important trafic fluvial de Guiche à Bayonne, pour l'exploitation des nombreuses carrières de "castine" sur la Bidouze. Mes parents tenaient un bistrot à l'époque (la maison a gardé le nom "Au Tonneau d'Argent"), et toute mon enfance a été bercée par les histoires des derniers bateliers, que j'ai bien connus, les vieilles chansons de marins, et les dernières gabarres dont les noms restent gravés dans ma mémoire : le Vallon, Les Arroques, le Guichadour, l'Aran, sans oublier le vaillant remorqueur l'Eclair... À l'époque, Guiche comptait une bonne vingtaine de bateliers "inscrits maritimes", qui vivaient au rythme des marées, et connaissaient par cœur la route à suivre dans le lit de l'Adour, qui est peu profond, et recèle quelques pièges pour la navigation. Le chemin de halage était alors étroit et réservé, comme le nom l'indique, au "halage" des gabarres, par traction humaine ou hippique, avant que la machine à vapeur ne vienne les remplacer. On appelait le "petit voyage" les navigations dans la Bidouze, l'Aran, parfois le Gave, transportant de l'enrochement pour consolider les berges, ou le "grand voyage" jusqu'au Boucau. Alors que nous approchions de la cale du port, de nombreux guichots s'étaient amassés sur les berges pour nous applaudir, et une foule enthousiaste nous attendait impatiemment sur la cale... Il est vrai qu'une arrivée de voilier au port de Guiche était pour le moins inédite !

Après avoir amarré Agur, j'étais au septième ciel, au bout de mon rêve, en prenant pied sur ce bout de quai au pied du pont, d'où j'ai plongé si souvent autrefois, et où étaient venus me féliciter tous ces gens que je connais depuis toujours et qui m'ont vu grandir.

Séquence émotion !

Me voilà donc aujourd'hui revenu au pays avec des souvenirs plein la tête, et je veux dédier mon aventure à tous ces vieux bateliers de la Bidouze et de l'Adour qui étaient mes voisins, ma famille, et que je côtoyais journallement : "Camérade", "Chiloun", "Grand Jean", "Nini", "Pépé", "Lafayette", et tant d'autres qui, s'ils étaient toujours parmi nous, seraient, pour sûr, les premiers intéressés par mon voyage.

Yves ROBERT



L'Agur" au Boucau.

LA PLAINE D'ANSOT



*Le Pont Blanc
sur la Nive.*



PHOTOGRAPHIE : G. BENQUET

PHOTOGRAPHIE : G. BENQUET.

—Roselières d'Ansot.—



Notre journal, dans la mesure de nos possibilités, se fait l'écho des faits marquants qui ont trait aux activités et initiatives dont le but est la valorisation du patrimoine de l'Adour et ses affluents, et des rives droite et gauche.

C'est pourquoi nous tenons aujourd'hui à accorder un grand intérêt à l'aménagement de la plaine d'Ansot en bordure de la Nive. Annoncé depuis une décennie par la ville de Bayonne, il est entré dans sa phase d'exécution avec des travaux réalisés ou à venir jusqu'en 2008.

Cette zone humide d'une centaine d'hectares aux portes de la ville et qui jouxte les communes de Saint-Pierre-d'Irube, Villefranque et Ustaritz est classée en "Espace Naturel Sensible" par le Conseil Général des P.-A., et bénéficie de la Protection Nationale et Européenne de la Nature. Son aménagement a pour but d'ouvrir au public un lieu d'accueil pour information et sensibilisation sur l'environnement, sur la richesse et la fragilité de l'écosystème spécifique de la barthe.

Dans un premier temps, depuis le printemps 2006, une passerelle s'appuyant sur le Pont Blanc à proximité de la Floride, permet de franchir la Nive pour accéder au site d'Ansot. Là, partant de la Maison des Barthes, cinq sentiers pédagogiques à thème (l'Ecologie, Faune, Flore, Eau, Vie des Barthes), permettent aux visiteurs dépaysés d'aiguiser leur curiosité et enrichir leurs connaissances, grâce à l'intervention des guides instructeurs.

D'autre part des expositions et animations par des conférenciers, sont programmées à l'initiative du Muséum d'Histoire Naturelle à la Maison des Barthes. Et ce, les mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h00, les mercredi, samedi, dimanche de 11h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Accès à pied ou à vélo.

INFOS : 05 59 42 22 61 • www.bayonne.fr

**La page 4 du numéro 25 est la 200^{ème} du journal "Le Sel de l'Adour"
La rédaction en est heureuse et rappelle que certains disaient...
... "vous ne tiendrez que 3 numéros !".**

ADOUR 2005, ADOUR 2006, ADOUR 200...?

PHOTOGRAPHIE : G. BENQUET



Si "Adour 2005", rencontre d'embarcations voile-aviron sur l'Adour, fut un coup d'essai, "Adour 2006", les 9 et 10 septembre derniers, fut un coup réussi.

En effet, pour cette deuxième édition, les organisateurs s'étaient donnés les moyens de pallier les manques de l'année passée. Outre affiches et dépliants, l'association "LES ESCUMAYRES-TALASTA" avait mis en place un certain nombre de partenariats, tant avec les organes de presse qu'avec les Offices de Tourisme, afin que l'événement ne passe pas inaperçu. Les amoureux du fleuve, amateurs d'embarcations traditionnelles et autres curieux étaient donc là, aux différents rendez-vous de cette fin de semaine, de Hastings à Sainte-Etienne-d'Orthe en passant par Urt.

Si les bateaux n'ont pas répondu présent autant qu'on l'espérait (13 bateaux au lieu des 25 escomptés), leur esthétique et leur diversité ont ravi les yeux des spectateurs. Couralin de l'Adour, battelak du Labourd et de Biscaye, pinassot et monotypes d'Arcachon, yole de Ness, Doris ou canot breton, certains équipages avaient fait des centaines de kilomètres pour ne pas rater ce nouveau rendez-vous dans le milieu très "nature" des embarcations traditionnelles.

La soirée du samedi soir à Hastings était consacrée à la découverte des pirogues de l'Adour. Laurent VÉDRINE, archéologue, nous a fait partager le résultat des recherches effectuées sur les cinq chalands découverts par les pêcheurs de Ste-Marie-de-Gosse au cours de ces trois dernières années.

C'était l'occasion pour tous les participants, dont le journaliste Michel CARDOZE, de découvrir ces embarcations étonnantes utilisées par nos ancêtres.

"Adour 2006" a été l'occasion de réunir divers acteurs de l'Adour, que ce soient Les Pêcheurs en Couralin qui ont assuré la sécurité, la Communauté du Pays d'Orthe qui a pris en charge le transport des équipages sur La Hire, la Commune de Hastings et l'Abbaye d'Arthous qui ont mis leurs moyens à disposition, Sainte-Marie-de-Gosse, Rasport et les habitants de Béren qui

ont accueilli les navigateurs, les Offices de Tourisme et la presse locale. Certains parlent déjà d'un "Adour 2007".

Les idées ne manquent pas pour une nouvelle édition, en continuant à fédérer les acteurs du fleuve pour que cet événement puisse se pérenniser...

Les Escumayres

Association « Les Escumayres-Talasta »
25, quai Resplandy - 64100 Bayonne - Tél 06 73 27 20 68
Courriel : escumayres@aliceadsl.fr

CONCOURS PHOTO

À l'occasion de ce rassemblement d'embarcations, les Offices de Tourisme ont eu la riche idée d'organiser un concours photo amateur : "Photographiez Adour 2006 depuis les rives".

Parmi les 23 clichés réceptionnés, tous de bonne qualité (il faut dire que le soleil était de la partie), trois lauréats ont gagné l'ouvrage "Parlez-moi d'Adour", illustré par le photographe Jean-Bernard LAFFITTE sur des textes de Michel CARDOZE.

Les trois premiers prix remis respectivement à Monsieur Gérard LÉBOEUF de Saint-Geours-de-Maremne, Monsieur Iker ELOSEGI d'Hasparren et Mr Patrick CRÉCHET de Candresse.

L'exposition de toutes les œuvres sera visible jusqu'au 10 janvier à l'Office de Tourisme de Peyrehorade avant de rejoindre celui de Bidache jusqu'au 10 février.

Vous pourrez la découvrir ensuite pendant les mois d'avril et mai à Ondres et St-Vincent-de-Tyrosse, toujours dans les Offices de Tourisme, et probablement à d'autres dates dans les lieux qui pourront l'accueillir.



PHOTOGRAPHIE : G. BENQUET

L'ADOUR HABITÉ...

Ceux qui se baladent en ville, ont sans doute, jeté un œil curieux sur la longue péniche (44m) amarrée à la rive droite de l'Adour à Bayonne (Quai Lesseps), presque en face de l'échauguette "toute neuve".

C'est une maison flottante... et Monsieur et Madame BELLON qui l'habitent sont depuis quelques mois des citoyens fluviaux "inédits". On en connaît qui les envient... Mais aux dires du maître à bord, pour satisfaire son envie de vivre sur l'Adour, ce fut une vraie galère ! Entre désir et réalité, il a fallu de longues années de patience. Avec tout d'abord de nombreux vétos de la part de l'Administration, (*Oublieuse qu'autrefois une importante flotille donnait ici, vie au fleuve*). Pour des raisons ayant trait à des règles d'urbanisme et de sécurité. Le nouveau pont Grenet ayant changé quelques règlements de navigabilité fluviale et maritime, une autorisation a été donnée par la Ville de Bayonne à Monsieur et Madame Bellon pour amarrer enfin leur péniche en pleine ville. Permission fort coûteuse, d'ailleurs. Mais il se dit que peut-être d'autres embarcations du même type vont redonner au fleuve cette image portuaire attrayante qu'il avait aux siècles précédents.

Les difficultés évoquées par Monsieur Bellon n'ont pas été seulement administratives.

Transformer une péniche anglaise, vieille de cent ans, en un espace à vivre de qualité n'est pas une sinécure. Désosser l'embarcation, mettre la coque à nu pour remise à neuf, agencer l'intérieur en respectant les normes de viabilité et sécurité et en faire un lieu de vie agréable et fonctionnel et de style très marin, remorquer l'embarcation de Bordeaux à Bayonne... tout cela a demandé du temps, de l'énergie, de la technicité, du savoir-faire et... beaucoup d'euros ! Pour un résultat remarquable.

Monsieur et Madame Bellon ont bien voulu recevoir quelques responsables de V.A.M. qui ont beaucoup apprécié, et l'accueil et l'agencement de la péniche, d'où l'on a une vue imprenable au ras de l'eau, sur la cité Bayonnaise avec les flèches de sa cathédrale. Nos bayonnais "flottants" veulent d'ailleurs "ouvrir" leur lieu de vie aux terriens.

Des chambres d'hôtes sont d'ores et déjà disponibles, et pour la décoration des lieux, il sera fait appel aux œuvres de peintres ou photographes de la région, avec peut-être un thème favori... l'Adour !

Bienvenue à bord donc pour ceux qui voudront passer quelques nuits, bercés par les marées du fleuve, avec un petit inconvénient parfois, pour les dormeurs légers... le frottement sourd le long de la coque, de quelque objet flottant non identifié, pas stoppé dans sa course par le barrage d'Urt.

Renseignements : Tél/Fax 05 59 25 77 18
email : contact@djebelle.com
Visite virtuelle sur www.djebelle.com





Henri Milou à Rome (St-Pierre).

À ROME... PÉDIBUS CUM JAMBIS

Un de nos adhérents, Henri MILOU de Saint-Martin-de-Seignanx, vient de réaliser une performance assez exceptionnelle. 1700 kms à pied pour rallier Cassino en Italie, via Rome, où mènent paraît-il tous les chemins. Notre homme n'en est pas à son premier coup d'éclat, puisqu'il a déjà à son actif le pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, il y a 5 ans.

C'est un excellent marcheur bien sûr, et les Pyrénées n'ont pas beaucoup de secrets pour lui. Il avait d'ailleurs projeté de traverser la chaîne d'Est en Ouest, mais des ennuis de santé avaient empêché cette randonnée par monts et par vaux. C'est alors que lui est née l'envie d'un pèlerinage à Rome. Après le feu vert donné par la médecine il s'est lancé dans cette aventure pédestre il y a 3 mois, après une préparation méticuleuse.

Chaque étape a été étudiée grâce aux cartes de l'IGN pour les 11 départements français traversés, et sur des cartes italiennes pour les provinces de Ligurie, Toscane, Lazio et Campanie. Correspondance, renseignements téléphoniques, étude de guides... ont été indispensables pour repérer les points de ravitaillement et les lieux d'hébergement (presbytères, hospices, particuliers...).

Au cours des 57 étapes, nombreuses ont été les découvertes de sites historiques ou architecturaux célèbres qu'il serait trop long de citer, et notre pèlerin parle avec beaucoup d'enthousiasme des paysages splendides entre mer et montagne. Nombreuses rencontres humaines enrichissantes bien sûr, soit avec d'autres pèlerins "internationaux", ou avec des autochtones dont l'accueil a toujours été chaleureux. La performance d'Henri Milou prend toute sa valeur, si l'on sait qu'il est septuagénaire qu'au cours de sa longue marche il était "lesté" d'une quinzaine de kilos (gamelle, gaz, sac de couchage, duvet, sursac étanche, linge de rechange, trousse de toilette... et dictionnaire), et qu'il suivait un régime strict avec thon, pâtes, fromage comme nourriture essentielles. Hauts et bas en ce qui concerne les conditions climatiques (15 jours de mauvais temps environ) avec déluge à Carcassonne et froid en Campanie. Avec pour conséquences en deux mois de crapahutage, quelques kilos perdus, une longue barbe à son arrivée à Saint-Martin, après un retour en train (30 heures), assez fatigant.

Aujourd'hui la forme est revenue. Restent beaucoup de souvenirs, un carnet de route bien rempli, de nombreuses photos, et un crédencial - (indispensable pour tout pèlerin), témoin original d'un long cheminement avec ses haltes reposantes... en principe !

LE COIN DES POÈTES Là est un cabestan*

UN TOURNIQUET COMME UN MANÈGE

Où l'on sait de l'Adour toute une vie d'histoires
Où l'on vous contera mille trésors cachés
L'est, sur la commune d'Urt Val d'Adour Maritime
Aujourd'hui, ont convié leurs amis, les curieux au bord de
leur grand fleuve,
ceux n'ayant oublié le monde des pêcheurs des deux
siècles derniers, lorsque, sur chaque rive, le village et chacun
appartenait au fleuve,
ceux respectueux, admiratifs à l'outil de travail né de
génie inventif, d'une idée toute simple
d'hommes et de femmes auxquels l'on rend hommage,
comme il avait été fait lors de l'aventure "GALUPE",
bateau conquistador des eaux d'Adour,
la Galupe, à quelques pas d'ici rehaussée sur des
cales de bois,
en attente de nouvelle aventure.

Aujourd'hui n'ont d'yeux que pour le CABESTAN, tourni-
quet rivé au sol, comme un manège,
dont trois pêcheurs arc-boutés poussaient à pleines mains
les pales d'acacia, halant ainsi la corde de traction autour de
la machine
alors que l'ove d'un lourd fil de chanvre, dirigé vers
la rive,
emprisonnait l'alose et le saumon.

BAYONNE n'étant alors joint qu'à marée descendante et le re-
tour au port à la marée aidant, l'Auberge, lieu de vie accueillait
bruyant tout son monde pour un lancer de cartes,
pour un verre levé, pour un geste appuyé, des doutes, des
paroles assurées, un sourire L'Espoir.
Une auberge enfumée où l'on chauffe ses doigts au feu
de cheminée,
Où l'on étend, tremblant, ses vêtements de brume
Où l'on visse un bêt à son crâne transi
...lorsque s'ouvre la porte avec dehors le vent poussant
avec l'Adour les senteurs océanes
et que les cœurs mouillés des pêcheurs de cent ans
prirent leur maîtresse Adour caressant leur visage.

Ici, à la tombée de nuit,
haute toile de vert le maïs
barbe dégueulée au crâne d'un épi greffé sur une tige
forte
l'étendue de maïs
longe la berge bordurée de bouquets d'herbes mauves,
où le saule pleureur veillant,
à marée de pleine eau, le clapot se marie aux
traînes d'algues grises.

UN COUPLE D'OISEAUX BLANCS

ENTRÉ DANS UN SOLEIL RASANT VENU DE L'EMBOUCHURE.

Fred FORT

*Les retraits et espaces sont
ceux voulus par l'auteur.

**L'Assemblée Générale de Val d'Adour Maritime
aura lieu le samedi 24 mars 2007 à Sorde l'Abbaye (retenez cette journée).**

BILAN "CIGOGNES"

Avant 1980, il n'y avait pas de cigognes dans les barthes de l'Adour et l'on ne saura jamais pourquoi les premières couples s'y installèrent pour nidifier. Peut-être ont-ils trouvé ici, sur leur chemin migratoire entre l'Europe et Afrique, un milieu marécageux moins pollué que quelques régions nordiques, offrant aussi un meilleur garde-manger grâce à la prolifération d'une espèce nouvelle l'écrevisse américaine rustique et prolifique, sans grandes qualités "culinaires" pour les humains, mais fort appréciée des grands oiseaux blancs et noirs. Deux "invasions" qui ont coïncidé peut-être, par un de ces hasards heureux constatés dans la nature.

Depuis 1980, la population de cigognes blanches a beaucoup augmenté. Un spécialiste Tristan Roy est chargé de son suivi par le Muséum d'Histoire Naturelle et effectue annuellement des baguages de cigogneaux quand les nids sont accessibles. Le nombre annuel de naissances varie avec les conditions météorologiques qui suivent la couvaison.

2006 est à classer dans les bonnes années, puisque 89 couples ont eu 223 poussins. Même si la mortalité est grande chez les jeunes oiseaux en migration, - (ils reviennent au bout de 3 ans dans leur région natale pour y nidifier à leur tour) -, c'est un grand nombre de cigognes que les barthes de l'Adour vont héberger dans les années à venir. Une raison qui fait que VAM avec l'aide d'EDF, est bien décidée à favoriser leur installation, par la mise en place de nouveaux poteaux artificiels (6 sont déjà installés).

* À noter que quelques couples sont sédentarisés, et passent l'hiver dans les barthes. Leurs plumes blanches immaculées contrastent avec la couleur terreuse de l'été, période d'intense recherche de nourriture pour leurs petits.

Jeunes cigogneau à baguer.



L'ÉTÉ DE VAM

De plus en plus de monde vient aux marchés du Seignanx organisés par l'Office du Tourisme Cantonal : des locaux ravis de cette animation, des vacanciers résidents secondaire, le plus souvent conquis par la tranquillité et le soleil... et des vacanciers touristes espèrent le bientôt amoureux du pays découvert.

Notre association y tient un petit stand, pour parler de l'Adour, montrer certaines de ces merveilles, dialoguer.

- le 7 juillet, nous étions à Biarrotte
- le 21 juillet nous étions à Saint-Barthélémy
- le 4 août nous étions à Saint-Laurent-de-Gosse (en pleine concurrence avec les Fêtes de Bayonne)
- le 19 août nous étions à Saint-Martin-de-Seignanx.

Le dernier samedi d'août (le 26 en 2006) se déroule le Comice Agricole de Sainte-Marie-de-Gosse doublé d'une Foire Artisanale. Ce traditionnel rendez-vous a toujours autant de succès et cette année les organisateurs ont renforcé le coin "culturel" de la Foire. Un bon tiers du trinquet était réservé à l'Adour au sens large : stand sur la pêche, maquettes de bateaux, le Kural (couralin à voile) et son petit frère... et clou du spectacle : une des cinq pirogues monoxyles trouvées en 2005 au fond de l'Adour était là (exposée dans une piscine de fortune ; pour préserver le bois immergé depuis des siècles).



Piscine... pour pirogue.

BULLETIN D'ADHÉSION ou paiement de cotisation 2007

NOM

Prénom

Adresse

Tél Profession

Souhaite adhérer à

Renouvelle mon adhésion à

L'association «Val d'Adour Maritime»
ci-joint un chèque de 20 € minimum en 2007
libellé «Val d'Adour Maritime»
à adresser à : Maison Chipienne - 64240 URT

Journal «Le Sel de l'Adour»

Maison Chipienne - 64240 URT

Directeur de la publication : B. SAVARY
Imprimerie des 3 Vallées - 64520 BARDOS - R.M. Bay. 339 034 464
Inscription à la C.P.P.A.P. en cours - ISSN : 1268-5062